

Inspecteur municipal, Préposé à l'aqueduc et Ouvrier municipal

La municipalité de l'île-du-Grand-Calumet, situé dans la MRC Pontiac cherche à combler un poste au Service technique (Inspecteur municipal, préposé à l'aqueduc et ouvrier municipal)

Description

Sous la responsabilité de la Directrice générale et/ou du contremaître de la municipalité, l'employé aura trois fonctions, Inspecteur municipal, préposé à l'aqueduc et ouvrier municipal.

Responsabilités de l'inspecteur municipal, responsable du service d'urbanisme

- Voir à l'application des règlements d'urbanisme (Zonage, lotissement, permis et certificats, construction, dérogations mineures et autres);
- Accueillir les citoyens, leur donner de l'information ou répondre à leurs questions en matière d'urbanisme;
- S'assurer du respect des règlements municipaux, provinciaux et fédéraux;
- Faire l'inspection des installations septique et s'assurer de leur conformité;
- Vérifier l'écoulement des eaux de surface;
- Toute autre tâche connexe liée à l'urbanisme;

Responsabilités du préposé à l'aqueduc

- Vérifier le système de chloration;
- Prendre des échantillons des systèmes;
- Assurer l'entretien des valves et des bornes-fontaines;
- Prendre un relevé des données de la station de pompage;
- Effectuer les rapports mensuels au ministère;
- Voir à l'entretien de l'aqueduc;
- Surveiller les travaux effectués au réseau d'eau potable;
- Rédiger des rapports;

Responsabilités de l'ouvrier municipal

- Effectuer des travaux d'entretien et de maintenance;
- S'assurer que les infrastructures de la municipalité demeurent en bon état;
- Être capable de soulever et transporter une charge de 50lbs;
- Pelleter de la neige;
- Construction et réparation;
- Râtelier les chemins;
- Coupe d'herbe, désherber la mauvaise herbe;
- Coupe d'arbre;
- Pelleter du sable, du gravier
- Appliquer du rapiéçage à froid sur les chemins;
- Toute autre tâche connexe;

Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études secondaire;
- Détenir un diplôme d'officier municipal en bâtiment et en environnement ou s'engager à suivre la formation;
- Détenir un diplôme en gestion de l'eau potable ou s'engager à suivre la formation;
- Connaissance des règles en santé et sécurité au travail représente un atout.

- Avoir une bonne connaissance de l'informatique et des logiciels appropriés, dont la Suite Office.
- Avoir un permis de conduire valide.
- Avoir de bons contacts avec les citoyens et une bonne capacité d'adaptation.
- Avoir une excellente gestion des priorités, faire preuve de discrétion et de jugement.
- Faire preuve d'autonomie, d'initiative, d'un bon sens des responsabilités et avoir un souci du détail.
- Posséder une facilité à communiquer et avoir un bon esprit d'équipe.
- Respecter le code d'éthique et de déontologie de la Municipalité

Conditions de travail

- Salaire selon les normes en vigueur à la municipalité de l'Île-du-Grand-Calumet.
 - Inspecteur municipal 21\$/h
 - Préposé à l'aqueduc 17\$/h
 - Ouvrier municipal 17\$/h
- Horaire d'hiver
 - Inspecteur municipal 5hrs par semaine
 - Préposé à l'aqueduc 3hrs par semaine
 - Ouvrier municipal 24hrs par semaine
- Horaire d'été
 - Inspecteur municipal 24hrs par semaine
 - Préposé à l'aqueduc 3hrs par semaine
 - Ouvrier municipal 5hrs par semaine
- être disponible pour répondre aux situations d'urgences

Salaire et condition de travail en fonction de la convention en vigueur à la Municipalité de l'île-du-Grand-Calumet. Les candidatures doivent être déposées avant 16h00 le mercredi 27 mars 2019 au 8 rue Brizard à l'île-du-Grand-Calumet ou par courriel au dq@lidgc.ca